



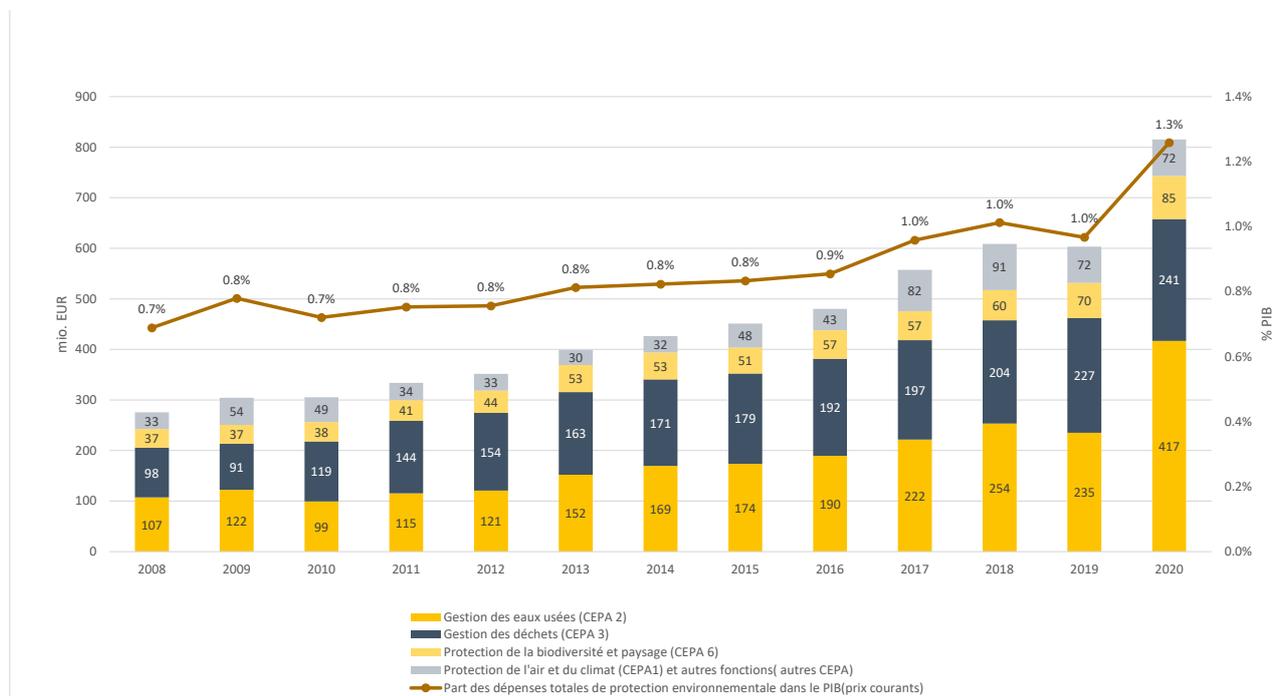
## Luxembourg investit dans la gestion des eaux usées !

**PRÈS D'UN MILLIARD D'EUROS DÉPENSÉS POUR LA PRÉVENTION, LA RÉDUCTION ET L'ÉLIMINATION DE LA POLLUTION EN 2020 !**

Près d'un milliard d'euros ont été dépensés en 2020 pour la protection de l'environnement<sup>1</sup>, dont 51% pour la gestion des eaux usées et 30% pour la gestion des déchets. La protection de la biodiversité et du paysage contribue pour 10% du total. Le reste des dépenses (environ 9%) couvre la protection de l'air et autres fonctions environnementales<sup>2</sup>.

La dépense nationale en protection environnementale a atteint 1,3% du PIB en 2020.

**GRAPHIQUE 1 : DÉPENSE NATIONALE EN PROTECTION ENVIRONNEMENTALE PAR FONCTION, 2008-2020, EN MILLIONS EUR ET % DANS PIB À PRIX COURANTS**



Source : STATEC (LUSTAT : [E2707](#) ; [E2100](#))

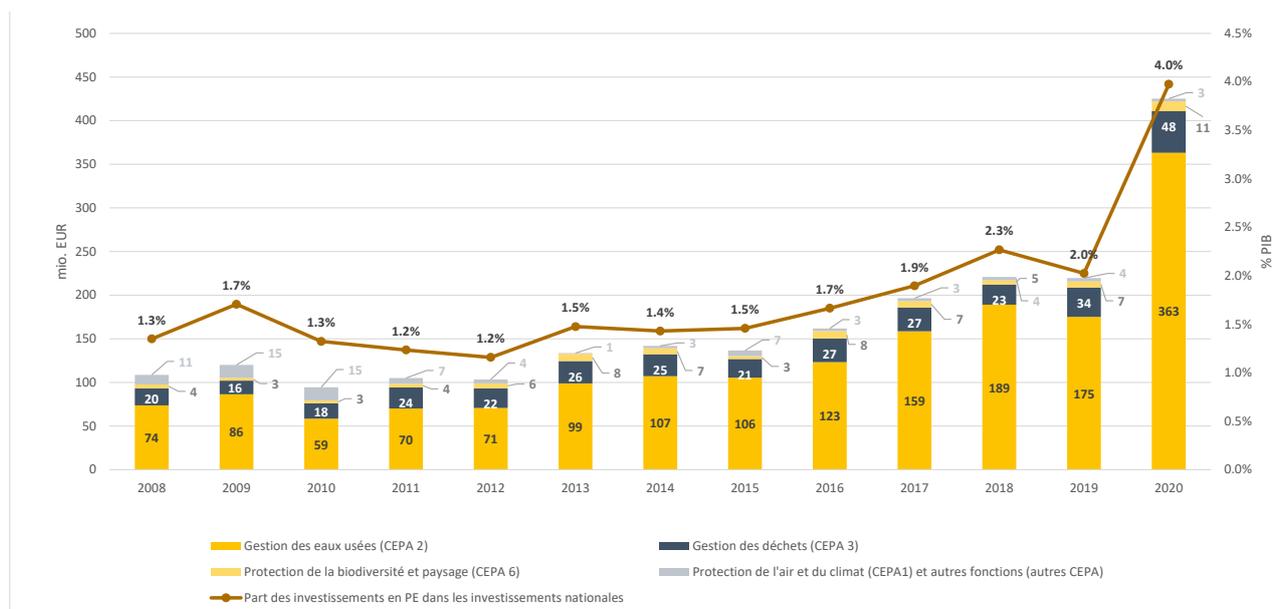
<sup>1</sup> La protection de l'environnement inclut toutes les activités et actions dont le principal objectif est la prévention, la réduction et l'élimination de la pollution ainsi que de toute autre dégradation de l'environnement et les mesures prises pour réhabiliter l'environnement après qu'il ait été dégradé. La préservation, l'entretien et l'amélioration du stock de ressources naturelles et donc la protection de ces ressources contre l'épuisement, n'est pas incluse.

<sup>2</sup> Les autres fonctions environnementales sont: la protection et remédiation des sols, eaux souterraines et eaux de surface; abattement du bruit et des vibrations; recherche et développement et autres activités de protection environnementale.

En 2020, les investissements ont joué un rôle majeur dans l'évolution de la dépense nationale en protection environnementale. Ceux-ci ont presque doublé en une seule année. L'augmentation de 188 million d'EUR par rapport à l'année 2019 dans le domaine de la gestion des eaux usées s'explique notamment par une augmentation de la capacité de collecte et traitement des stations d'épuration et à la mise en place des nouvelles stations biologiques.

Les investissements en protection environnementale s'élèvent dorénavant à 4% des investissements nationaux.

**GRAPHIQUE 2 : INVESTISSEMENTS EN PROTECTION ENVIRONNEMENTALE PAR FONCTION, 2008-2020, EN MILLIONS EUR ET % DANS INVESTISSEMENTS NATIONAUX À PRIX COURANTS**



Source : STATEC (LUSTAT : [E2707](#) ; [E2100](#))

## Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

[statistiques.lu](http://statistiques.lu)

Cette publication a été réalisée par la division MAC sous la direction de Olivier Thunus.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

